

L'Entreprise vigilante

Les relations de travail à l'épreuve du devoir de vigilance

Vendredi 6 décembre 2024
8h30 à 12h00

Lieu : Université Panthéon-Assas
Auditorium
87 rue Notre Dame des Champs - 75006 Paris
(Métro Ligne 4 Vavin ou RER B Port-Royal)

Inscription obligatoire labodroitsocial@u-paris2.fr. Nombre de places limité.

› *8h30 – Café d'accueil*

› *9h00 – Ouverture des travaux : la « petite histoire » du devoir de vigilance*

- Grégoire Duchange, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

› *9h15 – Devoir de vigilance : quelles obligations pour quelles entreprises ?*

- Marie Fleury, Directrice juridique - Groupe Droit du travail et Conformité – Air Liquide
- Jérôme Margulici, Avocat Associé – Capstan Avocats
- Arnaud Martinon, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

› *10h00 – Devoir de vigilance : quelle(s) responsabilité(s) ?*

- Jean-François Cesaro, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, codirecteur du Laboratoire de droit social
- Arnaud Teissier, Avocat Associé – Capstan Avocats, Membre associé au Laboratoire de droit social

› *10h45 – Pause*

› *11h15 – Devoir de vigilance : un nouveau rôle pour l'entreprise ?*

- Françoise Favennec, Professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas
- Bruno Serizay, Avocat Associé – Capstan Avocats

› *12h00 – Fin des travaux*